

**Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet**

*Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.*

<b>Dénomination légale de l'organisation</b>	<i>Arche Aux Plantes</i>
<b>Intitulé du projet</b>	Former et impliquer les communautés de la Nouvelle Aire Protégée Ambohit'Antzingy Montagne des Français dans les actions de restauration forestière. Soutenir la formation technique des professionnels gestionnaires
<b>Numéro de subvention</b>	AAP_043/18/BIOO_CEPF
<b>Date du rapport</b>	Avril 2020

**Hotspot CEPF : Hotspotmadagascar (Ambohit'Antsingy Montagne de Français)**

**Orientation stratégique :** Renforcer les capacités de la société civile aux niveaux régional et local via des formations, des échanges et des actions de coopération régionale

**Montant de la subvention : 5 344 Dollars (17 325 500 Ariary)**

**Dates du projet : le 22 janvier 2019 au 31 mai 2020**

**PARTIE I : Présentation générale**

**1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)**

<b>CEPF/TanyMeva</b>	Partenaire technique et financier de ce projet
<b>Arche Aux Plantes</b>	Promoteur de la subvention et co-financier du projet,
<b>Conservatoire Botanique National de Brest</b>	Responsable de l'organisation des activités (Formation/suivi des actions opérationnelles)
<b>SAGE</b>	Gestionnaire de la Nouvelle Aire Protégée cible et bénéficiaire du projet. Suivi des formations techniques professionnelles, encadrement des actions opérationnelles de restauration

## 2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

- Préserver la biodiversité de la NAP. Amélioration de l'état de biodiversité faune et flore en nombre d'individu grâce à l'amélioration de l'état de la végétation. Développer les zones de restauration forestières avec une plus grande participation des communautés villageoises de la NAP, communautés et gestionnaire motivés et mieux impliqués dans le suivi des restaurations.
- Renforcer la capacité et l'implication des communautés dans la mise en œuvre d'activités liées à la gestion durable de la biodiversité. Inclusion et sensibilisation des communautés dans les activités de conservation. Les communautés villageoises sont mieux sensibilisées et plus conscientes de l'importance de la protection de la NAP. Communautés compétentes, motivées et plus impliquées dans la mise œuvre des activités relatives à la gestion durable de leurs ressources au sein de l'aire protégée.
- Amélioration des productions au sein des 2 pépinières du SAGE. Développement des connaissances techniques des 7 pépiniéristes, meilleure reconnaissance des espèces in-situ.
- Lutte contre les espèces invasives de la NAP. Végétation indigène moins étouffée par les invasives, augmentation des zones nettoyées au sein de l'aire protégée.

## 3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Préserver la biodiversité de la NAP	Amélioration de l'état de biodiversité faune et flore en nombre d'individu grâce à l'amélioration de l'état de la végétation de la Nouvelle Aire Protégée
Lutte contre les espèces invasives de la NAP.	Végétation indigène moins étouffée par les invasives, augmentation des zones nettoyées au sein de l'aire protégée

- b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Amélioration des productions au sein des 2 pépinières du SAGE.	Développement des connaissances techniques des 7 pépiniéristes, meilleure reconnaissance des espèces in-situ.
Renforcer la capacité et l'implication des communautés dans la mise en œuvre d'activités liées à la gestion durable de la biodiversité	Inclusion des communautés dans les activités de conservation. Les communautés villageoises sont mieux sensibilisées et plus conscientes de l'importance de la protection de la NAP.

**4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.**

Durant la réalisation de ce projet notre objectif qui était l'inclusion des communautés villageoises dans la gestion de la NAP a été atteint. En effet, le nombre des personnes impliquées a été quasiment doublé par rapport aux effectifs prévus pour au début du projet. Le nombre de jeunes plants prévus pour la restauration forestière a aussi été dépassé largement par rapport au nombre prévus (9 000 jeunes plants contre 12 000). Les difficultés rencontrées se sont situées au troisième trimestre du projet, car le versement des fonds prévus a eu beaucoup de retard. Ceci a entraîné le retard de l'activité de restauration au moment propice. Ce problème a pu être en partie réglé grâce à l'utilisation de fonds propres au gestionnaires dédiées au financement d'autres activités prévues à des dates plus lointaines.

**5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?**

Aucun impact inattendu n'a pour l'instant été identifié.

**PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet**

**6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)**

*Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition*

- *OS.1. Renforcer la capacité et l'implication des communautés dans la mise en œuvre d'activités liées à la gestion durable de la biodiversité*
- *RA.1.1. Les 2 Communautés villageoises sont sensibilisées et mieux informées sur l'importance de la restauration*
- *A.1.1.1. Former les communautés en technique de plantation.*
- *RA1.2. Les communautés des 2 villages sont formées et participent aux activités de restauration forestière.*
- *A.1.2.1. Plantation pour restauration forestière.*
- *A.1.2.2. Former les communautés en technique de suivi de restauration forestière*
- *A.1.2.3. Suivi de restauration (2 fois 2 jours de suivi par site)*
  
- *OS.2. Soutenir la formation des personnels du gestionnaire SAGE.*
- *RA.2.1. Compétence des personnels de SAGE renforcées.*
- *A.2.1.1 Former les pépiniéristes de SAGE pour une meilleure connaissance et pratique culturale*
  
- *OS.3. Lutter contre les plantes invasives (Lantana camara)*
- *RA.3.1. Communautés informées et sensibilisées à l'importance de la lutte contre les espèces invasives.*
- *A.3.1.1. Campagnes de sensibilisation et formation sont menées autour des espèces invasives*
- *RA.3.2. Les communautés des 2 villages sont formées et participent aux activités de lutte contre l'espèce invasive.*

- A.3. 2.1. Campagne d'arrachage et lutte contre les plantes invasives (*Lantana camara*)

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante		Livrable		
#	Description	Subdivi sion #	Description	Résultats pour le livrable
RA1.1.	<i>Les 2 Communautés villageoises sont sensibilisées et mieux informées sur l'importance de la restauration</i>	A.1.1.1	<i>Former les communautés en technique de plantation.</i>	81 personnes sur les 2 communautés sont mieux sensibilisées et formées sur l'importance de la restauration forestière.
RA1.2.	<i>Les communautés des 2 villages sont formées et participent aux activités de restauration forestière.</i>	A.1.2.1	<i>Plantation pour la restauration forestière.</i>	70 personnes sur les 2 communautés participent à la restauration forestière de l'aire protégée. Plus de 12 000 jeunes plants sont plantés.
		A.1.2.2.	<i>Former les communautés en technique de suivi de restauration forestière.</i>	63 personnes sur les 2 communautés sont mieux formées à la technique de restauration et à l'importance du suivi des plantations.
		A.1.2.3.	<i>Suivi de restauration (2 fois 2 jours de suivi par sites)</i>	63 personnes sur les 2 communautés concernées ont participées au suivi de la restauration forestière sur 8 jours au total (4 par village).
RA.2.1	<i>Compétence des personnels de SAGE renforcées</i>	A.2.1.1	<i>Former les pépiniéristes de SAGE pour une meilleure connaissance et pratique culturale</i>	Les compétences des 7 pépiniéristes sont renforcées en matière de reconnaissance végétale, de technique du traitement des graines et sur la multiplication végétale.
RA.3.1	<i>Communautés informées et sensibilisées à l'importance de la lutte contre les espèces invasives.</i>	A.3.1.1.	<i>Campagnes de sensibilisation et de formations sont menées autour des espèces invasives</i>	20 personnes sur les 2 communautés ont été formées et sensibilisées pour lutter contre les plantes invasives, ici <i>Lantana camara</i> .
RA.3.2	<i>Les communautés des 2 villages sont formées et participent aux activités de lutte contre l'espèce</i>	A.3. 2.1.	<i>Campagne d'arrachage et lutte contre les plantes invasives (Lantana camara)</i>	16 personnes sur les 2 villages ont nettoyé et arraché 7,5 hectares de plantes invasives ( <i>Lantana camara</i> ) en 4 jours au total (2 par village).

	<i>invasive</i>			

**7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.**

Un des principal outil utilisé dans ce projet est la capacité de SAGE a produire ces propres plantes forestières et nous pas a les acheter. En effet, SAGE avec l'appui du CBNB a développé 2 pépinières sur les 2 villages concernés par les activités de ce projet. Ces deux pépinières bénéficient du travail de 5 pépiniéristes et permettent ainsi la production annuelle d'environ 10 000 jeunes plants. Une troisième pépinière, plus petite, a été mise en place par le Missouri Botanical Garden dans ce même but. Ainsi, SAGE bénéficie maintenant de 3 pépinières, outil majeur de la restauration forestière. Il est important de profiter de cet outil en améliorant les connaissances et en motivant le personnel.

Les actions prévues dans ce programme s'intègrent dans le développement de cet outil au service de la conservation, notamment par l'amélioration des connaissances des pépiniéristes.

**PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement**

**Enseignements tirés**

**8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.**

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)

*Le retard du processus de décaissement trimestriel entraine le retard d'exécution des activités.*

- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation

**Pérennité/Réplication**

**9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.**

Le gestionnaire SAGE travaille depuis le début de sa mission de conservation de la NAP, avec les communautés villageoises du site. Il a ainsi des liens de confiance et prouvé son sérieux vis à vis des villageois. L'intégration des communautés locales dans ce processus de conservation est une donnée essentielle et primordiale dans la durée. De nombreuses études ont prouvé que la gestion de la biodiversité est plus efficiente quand elle est réalisée avec ou par les villageois. Si ce programme a fonctionné c'est aussi grâce au travail fait en amont pendant ces dernières années par le gestionnaire avec l'appui de divers partenaires techniques et financiers (le Conservatoire Botanique national de Brest, le Conseil départemental du Finistère, l'AFD, le MBG etc..).

La formation et l'implication des communautés locales et des professionnels pour la conservation de la NAP sont des objectifs majeurs pour améliorer la perception des enjeux liés à l'érosion locale de biodiversité et assurer un lien entre nature et développement durable via des actions concrètes de valorisation. Ces résultats perdureront donc au travers des actions futures du même type organisées localement d'autant qu'elles nécessitent d'être répétées régulièrement.

La principale difficulté a résulté du retard dans le versement des fonds prévus, notamment ceux de la tranche 2 et 3. Le travail de restauration forestière, fortement soumis à la saison humide (décembre-janvier) a été impacté par ce retard. Il a finalement pu avoir lieu grâce à la confiance établie entre le SAGE et le CBNB. Ce dernier a en effet accepté que sa participation financière annuelle soit utilisée pour le paiement des activités de restauration par les communautés.

**Sauvegardes**

**10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.**

Rien à signaler.

**Financement supplémentaire**

**11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.**

**a. Total du financement supplémentaire (en USD)**

2 672 (8 662 500 ariary).

### b. Type de financement

Veillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques
Association Arche aux plantes	A	2 672€	Association de soutien aux actions de conservation du CBNB

*\*Classez le type de financement comme :*

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)*
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)*
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)*

### Commentaires/Recommandations supplémentaires

#### **12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF**

Rien à signaler.

### PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

**Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.**

### Contribution aux indicateurs du portefeuille

**13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.**

Indicateur	Description narrative

**Contribution aux indicateurs mondiaux**

**Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.**

**14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité**

**Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.**

Veuillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
MDG-122 Nouvelle Aire Protégée Ambohitr'Antzingy Montagne des Français	6 049	EP

*\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

**15. Aires protégées**



### 15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**
Nouvelle Aire Protégée Ambohitr'Antzingy Montagne des Français	Madagascar	0			

\* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

### 15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web ProtectedPlanet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT
352252	Nouvelle Aire Protégée Ambohitr'Antzingy Montagne des Français	03/07/2019	60

\* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

### 16. Paysage de production

Veillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

**Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.**

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention

\* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

\*\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

\*\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

**17. Bénéficiaires**

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéficiaires susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

**17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.**

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*
Environ 24	Environ 42

\* Veillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation

*structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

**17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.**

<b>Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*</b>	<b>Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*</b>
Environ 24	Environ 42

*\* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

### 18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

**18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.**

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)						Type de bénéfice (marquer avec un x)								Nombre de bénéficiaires			
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires
Andavakoera	x		x								x							
Antaolanaomby	x		x															

\* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :



1																			
2																			
...																			

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1				
2				
3				

## 20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

### 20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

\* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

\*\* Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

\*\*\* Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

### 20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

\* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*\*\* Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

*\*\*\* Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

## **21. Pratiques favorables à la biodiversité**

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

### **Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité**

<b>N°</b>	<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet</b>
1		
2		
...		

## **22. Réseaux & Partenariats**

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.



### Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/partenariat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1						
2						
...						

### 23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

### Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, [www.cepf.net](http://www.cepf.net), et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

**17. Nom :** Cabanis

**18. Organisation :** Association Arche aux plantes

**19. Adresse de correspondance :** 52 allée du bot, 29200 Brest. France

**20. Numéro de téléphone :** 00 33 (0)2 98 41 88 95

**21. Adresse e-mail :** [archeauxplantes@cbnbrest.com](mailto:archeauxplantes@cbnbrest.com)